

Bulletin d'information

N°2 AVRIL 2022



Edito

Alors que nous pensions profiter de la relance des activités physiques, sportives, artistiques et culturelles, voici qu'un autre variant appelé « OMICRON » vient perturber la vie de nos et pratiquants. Sachant que depuis le début de la saison, les adhérents non vaccinés ne peuvent toujours pas reprendre le chemin de la pratique.

L'augmentation du nombre de licenciés pour la saison 2021/2022, et donc d'adhérents au niveau de chaque association locale, n'est pas à la hauteur des enjeux fixés lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2021. Souhaitons que d'ici la fin de la saison les conditions permettent de rattraper le retard.

Par contre, on constate un engouement des bénévoles des associations régionales pour suivre les actions de formation demandées lors des réunions de zone effectuées fin mai-début juin 2021. Globalement, la participation est largement supérieure aux prévisions pour les formations thématiques, mais malheureusement le stage de « Dirigeants bénévoles » a été annulé faute d'inscriptions suffisantes.

Au cours des derniers mois de cette saison, nous espérons que les manifestations physiques et sportives vont reprendre leur rythme, tant pour celles de la ligue que les 2 manifestations nationales organisées par la ligue.

Du 24 au 26 mars, l'assemblée générale fédérale s'est tenue au Palais d'Auron de Bourges en présence de 240 participants, représentant les associations locales, régionales et nationales. Manifestation pilotée par la ligue avec le support de 4 associations du Cher, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection d'une présidente pour les 2 dernières années de la mandature.

La commission culturelle, avec le support du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Le Blanc, a tout mis en œuvre pour contribuer à la pleine réussite du 3^{ème} Salon artistique du Centre-Val de Loire du 1^{er} au 3 avril.

Merci à tous ces bénévoles qui, par leur présence, contribuent à la vie de la ligue.

Le président de la Ligue Centre-Val de Loire,
Yannick VRIGNAUD

Bulletin d'information
Ligue Centre-Val de Loire de la FCD

- Directeur de la publication : Yannick Vrignaud
- Comité de rédaction : Yannick Vrignaud, Laure Chauvat
- Ont collaboré à ce numéro : Philippe Berton, Christophe Certain, Sengsouvanh Phoummavongsa, Thomas Prosper-Cojande et Jacques Salmon.
- Impression : EDIACA
- Tirage : 250 exemplaires - N°2 AVRIL 2022 -
ISSN : 2648- 8620
- Contact : Ligue CVL - 16 bd Lahitolle - 18021 Bourges Cedex
E-mail : liguecvl.fcd@gmail.com - Téléphone : 02 48 66 51 41
Site internet : <http://liguecvl.lafederationdefense.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/liguecvl>

SOMMAIRE

• CULTURE P3

Salon artistique
Activité calligraphie

• FORMATIONS P4

Mise en forme par la
muscultation
Animateur de Yoga

• SPORT P5

Calendrier
Manifestations nationales
Randonnée pédestre
Championnat de futsal
Sortie VTT

• VIE DES CLUBS P7

Parachutisme
Activité soufflerie
Pères Noël à moto
Activité carpe
Récompenses des clubs
Activités CSLG Le Blanc

• LA LIGUE ET VOUS P10

Assemblée générale LCVL
Colloque mixité dans le sport
Assemblée générale FCD
Activité ou section ?

CULTURE



Voir sur le site de la ligue

3^{ème} Salon artistique du Centre-Val de Loire

Enfin, la commune de Le Blanc dans l'Indre a reçu le 3^{ème} Salon artistique du Centre-Val de Loire.

La commission culturelle de la ligue, assistée de représentants des activités culturelles du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Le Blanc et de la municipalité de Le Blanc, avait tout prévu pour cette édition qui s'est tenue du 28 mars au 4 avril 2022 dans le Moulin de la Filature.

Comme invités d'honneur nous avons Monsieur Jamy PORTILLON et Madame Edith LUTHIER en Métiers

d'Art, Madame Laurence DUC en Peinture & Sculpture et Monsieur Pascal SZKOLNIK en Photographie.

Pour cette reprise, après 2 années d'annulation, plus de 150 œuvres ont été présentées tant en Métiers d'art, Peinture et sculpture que Photographie en vue de la sélection pour les Salons nationaux qui se dérouleront fin 2022.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont présenté des œuvres, et souhaitons aux sélectionnés une pleine réussite.

Retrouvez le palmarès complet sur le site de la ligue.

■ Par Yannick VRIGNAUD



ASEAB : nouvelle activité calligraphie

Depuis janvier 2022, l'Association Sportive et Artistique de Bourges, a ouvert, au sein de l'activité Arts Plastiques, un atelier de découverte et de pratique de la calligraphie latine.

Cet atelier est animé par Marie-Claude et Maryse, deux bénévoles de l'association. Elles proposent :

- Pour ceux qui ne connaissent pas cette activité, de découvrir

différents types d'écritures, les outils utilisés et de s'initier à l'écriture gothique, aux formes anguleuses, datant du XIII^{ème} siècle, puis à l'onciale, une cursive aux formes plus arrondies.

- Pour ceux qui pratiquent déjà, de se réunir pour travailler ensemble et partager leurs expériences.

Pour plus d'informations : www.aseab.fr

■ Par Philippe BERTON



FORMATIONS

Mise en forme par la musculation

La ligue organise chaque année des formations "*Animateur de mise en forme par la musculation*" et "*Moniteur de mise en forme par la musculation*".

Les objectifs de la formation d'animateur est d'apporter les connaissances pour un accueil de qualité et répondre aux besoins du futur pratiquant. C'est le 1^{er} niveau. Il faut avoir suivi cette formation pour pouvoir suivre celle de moniteur (2^e et 3^e niveau).

Ces formations se déroulent sur 3 week-ends.

La formation Animateur a eu lieu en décembre, février et mars et a réuni 13

stagiaires dont 2 de la ligue. La formation Moniteur a eu lieu en novembre, janvier et mars et a réuni 6 stagiaires dont 4 de la ligue.

■ Par Laure CHAUVAT



Formation Moniteur de mise en forme par la musculation



Formation Animateur de mise en forme par la musculation



Formation Animateur de yoga

Suite à des demandes exprimées par les clubs de la Ligue Centre-Val de Loire au cours des réunions de zone fin mai-début juin 2021, la commission formation de la ligue a sollicité ses clubs afin de connaître les possibles candidatures à une formation yoga.

Au vu des retours positifs, le comité directeur de la ligue a validé la mise en place de la formation "*Animateur Yoga*" en accord avec le CTSN Yann BLANCHARD.

Effectué durant 3 week-ends en février, mars et avril, ce stage a rassemblé 9 stagiaires dont 7 de la Ligue Centre-Val de Loire

dans les installations du CREPS à Bourges. Toutes et tous ont apprécié les cours théoriques et pratiques dispensés par notre CTSN. Formation technico-pédagogique complétée par la connaissance d'une association et du rôle de l'animateur en son sein, animé par Yannick VRIGNAUD, Président de la ligue.

■ Par Yannick VRIGNAUD



SPORT

Calendrier sportif 2021/2022

AVRIL 2022

SAMEDI 2 **Randonnée VTT** ST MARTIN D'AUXIGNY (18)

JEUDI 7 **FOOT À 7** ST MAUR (36)

SAMEDI 9 **GOLF DE PRINTEMPS** BALLAN-MIRÉ (37)

SAMEDI 23 **INITIATION AU GOLF** BOURGES (18)

DU 29/04 AU 01/05 **PÊCHE** NOGENT-LE-ROTROU (28)

MAI 2022

SAMEDI 14 **INITIATION AU GOLF** SAINTE FAUSTE (36)

SAMEDI 14 **RENCONTRE DE KARTING** ST AVERTIN (37)

SAMEDI 21 **CONVIVIALE GOLF** BOURGES (18)

DU 26 AU 28 **Randonnée Pédestre FCD** SANCERRE (18)

JUIN 2022

DIMANCHE 5 **CONCOURS DE SAUTS D'OBSTACLES** OLIVET (45)

LUNDI 6 **NATIONAL DE BALL-TRAP** COULLONS (45)

SAMEDI 11 **KARTING** CLION-SUR-INDRE (36)

SAMEDI 25 **GOLF D'ÉTÉ** FONTENAY SUR LOING (45)

La ligue organise des manifestations nationales

RASSEMBLEMENT NATIONAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Avec un an d'avance, par rapport à la planification des manifestations nationales organisées par la ligue, 85 randonneurs sont attendus pour les 6 randonnées de 8 à 28 kms programmées dans le secteur de Sancerre le vendredi 27 et samedi 28 mai.

Dans l'après-midi du jeudi de l'Ascension, les participants sont attendus par l'équipe de la ligue au Domaine du Bois de Bardelet à Poilly-lez-Gien, lieu de la restauration et de l'hébergement.

Ce rassemblement national de par sa particularité, absence de proximité entre le lieu de pratique et celui de l'hébergement, a nécessité une préparation complexe en liaison avec José DELFOLIE, notre animateur Sportif Régional Randonnée pédestre, et ce en l'absence d'implication de certaines activités randonnée de club qui ont participé aux éditions précédentes hors ligue.

Souhaitons que le temps soit de la partie pour que ce rassemblement reste en mémoire, car toutes les randonnées arriveront chez un viticulteur qui proposera ses produits et aussi la dégustation-vente de crottin de Chavignol.

Bienvenue aux randonneurs.



CHAMPIONNAT NATIONAL DE BALL-TRAP

Au titre des manifestations nationales organisées par les ligues, le championnat national de ball-trap se déroulera, avec le soutien du Club Sportif et Artistique de la Base aérienne d'Avord, les samedi 4 et dimanche 5 juin 2022 sur le site du Chêne Rond à Coullons dans le Loiret.

Le comité d'organisation a tout prévu tant au niveau du site de pratique, qu'au niveau de la restauration et de l'hébergement.

Nous espérons que les heures passées à la préparation de cette manifestation nationale ne seront pas inutiles comme en 2020 et 2021.

Il ne reste plus qu'à croiser les doigts en espérant une sortie de crise d'ici là.

En attendant, bienvenue aux tireurs.

■ Par Yannick VRIGNAUD

Randonnée pédestre à Orléans

Le dimanche 13 mars, le CSA du CNSO avait organisé une randonnée semi-urbaine sur la rive sud de la Loire à hauteur du pont de l'Europe à Orléans. Encadré par Jean-Yves CONSTANTIN, le point de départ était l'ancien four à briques. Dans sa première partie, les participants ont descendu la Loire avec en main courante la butée protégeant les rives en cas d'inondation. Le calvaire de Micy, également appelé « croix de Micy », était notre premier point à atteindre suivi par son superbe Carmel et sa plus discrète abbaye. Après le pont Saint-Nicolas et son ancien relais devenu naturellement un restaurant avec sa guinguette, place au Loiret et à la vallée des Rois. Le début des superlatifs s'accroît sur ce bras naturel de la Loire devant les belles demeures et leurs garages à bateaux mais aussi devant les nombreux moulins à eau, celui des Béchets, du Bac, de la Mothe, de Saint-Samson, chacun ayant ses caractéristiques et son histoire particulière.

Les nombreux châteaux et les luxuriantes et belles bâtisses donnant sur le Loiret n'étaient pas en reste et rivalisaient pour accrocher le regard des randonneurs et notamment le château de la Motte Bouquin et celui de la Quettonnière. Après avoir traversé le Loiret, c'est d'ailleurs dans le parc municipal du château de Villebourgeon d'Olivet que fut organisé la pause déjeuner.

Le repas tiré du sac reste un moment fort de la randonnée car il accentue les échanges qui ont débuté dès les premiers pas d'une marche. La grotte artificielle du château de Villebourgeon s'y prêtait vu l'effectif présent. La marche reprit vers 14h pour rejoindre le point de départ en passant par les quartiers bucoliques d'Olivet de la Caquerotte, des Mulotères et du Chapeau Rouge.

Finalement, les 20 km furent réalisés en 4h soit 5 km à l'heure ce qui constitue une progression normale voire facile au regard du faible relief parcouru.

Et c'est avec le sourire que le pot de fin est venu clôturer ce moment qui est resté festif du début à la fin. Dommage que les membres du CSLG du Blanc n'aient pas pu venir mais les occasions ne manqueront pas de revenir découvrir les nombreuses richesses méconnues d'Orléans, la capitale de notre belle région Centre-Val de Loire.



■ Par Sengsouvanh PHOUMMAVONGSA



Championnat régional de futsal

Le 3 mars dernier, les joueurs du CSA des Ecoles Militaires de Bourges (EMB) disputaient leur premier match de futsal contre l'ASL de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC1) de Nogent-le-Rotrou.

Même s'ils ont perdu 9 buts à 6, l'équipe des EMB s'est bien défendue pour ce premier match avec seulement deux entrainements dans les pieds !

■ Par Christophe CERTAIN



L'équipe de Nogent-le-Rotrou, en rouge, gagnante du match.

Sortie VTT ouverte aux clubs FCD

Le 2 avril dernier, l'ASEAB organisait une sortie VTT ouverte aux clubs de la FCD. Seulement 2 participants, issus du CSLG Le Blanc, sont venus affronter le froid avec 3°C au départ, pas de pluie, mais un vent de nord-est quasi polaire qui nous a obligés à recourir à une couche vestimentaire supplémentaire.

Le parcours a débuté par les chemins de la forêt d'Allogny et son prieuré de Bléron. Le rythme est majoritairement roulant, mais quelques zones techniques nécessitant une certaine dextérité nous ralentissent un peu. Nous franchissons tout de même tous les obstacles avec prudence.

Nous enchaînons par le verger forêtain à mi-parcours, puis nous basculons vers les coteaux de Menetou-Salon.



Nous rentrons en suivant l'ancienne voie ferrée et prenons le temps de voir les vestiges de l'aqueduc gallo-romain de Saint-Georges-sur-Moulon.

Notre balade se termine après 32 km au compteur avec un dénivelé positif respectable de 470 m.

Nous nous quittons après une photo souvenir et la promesse de nous revoir prochainement au rassemblement VTT FCD de Lacanau, ou sur les chemins aux environs du Blanc.

■ Par Jacques SALMON

VIE DES CLUBS

Les parachutistes de Tours à l'honneur



Voir sur le site de la ligue

Le dimanche 30 janvier 2022, 4 licenciés de la Fédération des Clubs de la Défense, dont 3 pratiquants ou anciens pratiquants de la section parachutisme du CSA de Tours Centre, ont réalisé l'ouverture du Grand Prix d'Amérique 2022 qui s'est déroulé sur l'hippodrome de Vincennes.

La course de trot débute à 16h30. Mais le Grand Prix d'Amérique, c'est aussi et surtout un show puissant, incontournable, avant et après la course en elle-même, retransmise en direct à la télévision sur de nombreuses chaînes françaises et étrangères et qui comprend des centaines de participants dont, entre autre, la Musique de la Garde Républicaine, à cheval bien sûr !

Particularité de cette année 2022 : la totalité du saut des parachutistes était retransmise sur grand écran pour les « seulement » 5 000 invités présents dans les tribunes de Vincennes et en direct à la télévision mais il avait été spécifié d'emporter 3 caméras pour avoir des images aériennes, en chute et parachute ouvert, en plus de celles du caméraman de l'hélicoptère.

L'hélicoptère Ecureuil AS355N d'Helifirst n'était pas de trop avec sa capacité d'emport de 6 personnes et quasiment tous les parachutistes sont ou ont été des compétiteurs nationaux et/ou des parachutistes très expérimentés.

Sengsouvanh PHOUMMAVONGSA plus connu par tous sous le diminutif de « Phoumma », Franck CHARTRAIN, Mario GERVASI et Jean-Jacques LEFEBVRE ont donc symbolisé l'amitié franco-américaine.

Phoumma a sauté avec son parachute aux couleurs de la France tout en portant un drapeau américain de 3m x 4m. Compétiteur national et connu au sein de la ligue comme membre du comité directeur et comme responsable de la zone Tours-Blois-Romorantin-Nouâtre, il est également le conseiller technique sportif national pour le parachutisme de la FCD, responsable de plusieurs activités dans son club à Tours, notamment de la section parachutisme et initiateur dans sa discipline sur Le Blanc et Orléans.



Phoumma

Franck avait le parachute aux couleurs de TEGO et portait le drapeau du Grand Prix d'Amérique. Egalement compétiteur national et inscrit au CSA de Tours, il est l'un des équipiers de Phoumma. Il est surtout son binôme pour de nombreux sauts de démonstration (Tour Eiffel et le Champ de Mars, stade Charléty, Mont-Saint-Michel, etc.).



Franck CHATRAIN

Mario portait le trophée du Grand Prix d'Amérique qui allait être remis au futur vainqueur de la course de trot. Inscrit au CSA de Tours, très expérimenté, ancien adjoint des équipes de France militaire, qualifié porteur tandem, il est spécialisé dans les sauts « spéciaux », il a sauté sur les 2 pôles Nord et Sud, sur l'Everest, projette un saut sur le Vatican ...

Jean-Jacques portait quant à lui le drapeau du Grand Prix d'Amérique

Le Turf. Inscrit au CSA de la Défense Nationale, il est un spécialiste du parachutisme.

La météo fut très favorable, contrairement à l'année 2020, puisque les paras étaient restés dans l'hélicoptère à cause d'un plafond nuageux très bas.

Atterrissant le long de la tribune présidentielle, les 4 parachutistes se regroupèrent pour donner le trophée à Madame Colleen Bell, ancienne ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique qui le remettrait ultérieurement au vainqueur de la course de trot.

A cet instant, nous avons tous une pensée pour toute l'équipe au sol et au pilote Régis sans qui rien n'aurait pu se faire.

La course de trot verra gagner Davidson le Pont, drivé par le jeune jockey de 21 ans Nicolas Bazire, fils de Jean-Michel Bazire, mais c'est une autre histoire...

Retrouvez les vidéos de l'événement sur le site internet de la ligue : <https://liguecvl.lafederationdefense.fr/parachutistes-tours-grand-prix-amerique-paris/>



Mario GERVASI

■ Par Sengsouvanh PHOUMMAVONGSA

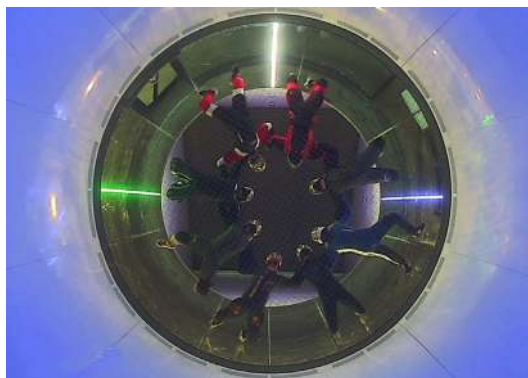
Activité soufflerie au CSA BA 123

Vendredi 14 janvier 2022, l'activité soufflerie du Club Sportif et Artistique (CSA) de la base aérienne 123 Orléans-Bricy a réalisé sa première session de vol, pour le bonheur de ses premiers adhérents parachutistes, dans la soufflerie flambant neuve de Zerogravity à Poitiers.

L'adjudant-chef Thomas (responsable d'activité), son adjoint l'adjudant Yoann (moniteur soufflerie militaire), le sergent François (ancien membre de l'équipe Artémis vol relatif) et Domitille Kieger (Coach chez Zerogravity et championne du monde de freefly en 2012) ont organisé les vols pour les adhérents aux niveaux de parachutisme hétérogènes.

C'est vers 11h que l'équipe de huit parachutistes arrive sur Poitiers dans un froid digne d'un mois de janvier. Ils sont heureux de pouvoir voler en intérieur au chaud et dans l'une des plus belles souffleries de France. Une fois les présentations faites avec l'équipe de Zerogravity, les "proflyers"

(terme pour désigner les chuteurs possédant suffisamment d'expérience pour voler en toute sécurité) se préparent : équipement combinaison-casque, échauffement musculaire et briefing des vols en solo, en équipe de vol relatif à plat et freefly en vertical.



Motivés et concentrés, ils partent pour une session de 2h30 de vol alterné, à raison de sessions de 2 minutes qui s'enchaînent, avec du coaching individuel, du vol relatif à 4 et à 3 et du freefly tête en haut, des briefings et des débriefings entre les créneaux.

Le rythme est très soutenu mais les sourires sont présents sur les visages et la progression est au rendez-vous. Sur le dernier créneau, les proflyers réalisent un "VR" à huit à plat dans la soufflerie, la mission est accomplie pour le bonheur de tous. Le marathon de vol est terminé, l'adrénaline se fait sentir dans la soufflerie, les commentaires et les rires s'enchaînent, les courbatures et les visages tirés apparaissent.

Cette journée sportive, riche en partage et en dépassement de soi, sonne comme le début d'une longue série. L'équipe de l'activité soufflerie est très satisfaite de cette première. Elle tient tout particulièrement à remercier pour leur soutien, Monsieur Florent HURÉ (président du CSA de la BA 123), le colonel Guillaume VERNET (commandant de la BA 123), toute l'équipe de Zerogravity ainsi que les adhérents du CSA.

■ Par Thomas PROSPER-COJANDE

Les Pères Noël à moto à Bourges

Depuis quelques années, sauf en 2020 pour cause de crise sanitaire, l'association « Les Motards du Cher » organise la balade des Pères Noël à Moto. Cette manifestation est l'occasion de regrouper de nombreux motards pour contribuer à une opération caritative. En effet, les fonds recueillis lors de cette manifestation sont reversés à une association œuvrant pour les enfants malades.

En 2021, la balade a eu lieu le 18 décembre, avec une météo clémente pour la période. Près de 450

motards y ont participé et parmi eux quelques membres de la section Tourisme-Moto de l'ASEAB. Suite à cette balade très sympathique, la Fabrique à Sourire s'est vue remettre, le 24 février dernier, un chèque de 1240 €.



■ Par Philippe BERTON

Activité pêche à la carpe à Neuvy-Pailloux

Le CSA de la 12^{ème} BSMAT de Neuvy-Pailloux a une nouvelle activité pêche à la carpe. Créée par des passionnés de la pêche et celle de la carpe en particulier.

Le responsable d'activité, José FERREIRA, souhaite remercier leur partenaire TOM BAISS pour ses appâts de qualité.

Vous pouvez suivre leur actualité sur leur page Facebook : [Les carpistes de la 12 NPX](#)

Il n'est pas prévu de manifestation cette année, mais pour 2023 les carpistes souhaitent organiser des manifestations découverte pêche pour les jeunes et un enduro carpiste annuel et participer à des manifestations de clubs de la défense.



■ Par Laure CHAUVAT

De nombreuses récompenses dans les clubs de la ligue

De nombreuses médailles et récompenses ont été attribuées aux clubs de la ligue.

Fin janvier, Patricia FAURE, membre du comité directeur de la ligue et responsable de la zone Indre, a reçu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.



Patricia FAURE



Eric RUDOWSKI

En février, Eric RUDOWSKI, président du CSA de la 12^{ème} BSMAT de Gien et ASR

badminton, a reçu la médaille de la ligue échelon argent.

Lors de l'assemblée générale de l'ASEAB, 4 bénévoles ont été récompensés par la médaille de la ligue. Patrick AUGUSTE, échelon or ; Catherine BOIS, Paul COLLET et Dominique DION, échelon bronze.



De gauche à droite : Paul COLLET, Patrick AUGUSTE, Catherine BOIS et Dominique DION

En mars, lors de la réunion du comité directeur à la DAPSA de Chanteau, Yannick VRIGNAUD, président de la ligue, a remis au Commissaire NADAL, ainsi qu'à Adeline GIRARD, présidente du CSA Chanteau, la médaille souvenir de la ligue pour leur accueil à la DAPSA.



Commissaire NADAL



Adeline GIRARD

■ Par Laure CHAUVAT

ZOOM
SUR

Les activités du CSLG Le Blanc

Présentation de quelques activités pratiquées au CSLG Le Blanc.

Retrouvez toute l'actualité du club sur sa page Facebook : [CSLG Le Blanc 36](#)

Le Cross Training Force

Le CTF c'est quoi ? Une activité physique très complète qui allie le cardio et le renforcement musculaire en effectuant des exercices variés au poids du corps ou avec du matériel (kettlebells, cordes, altères, élastiques ou encore machines telles que skierg, airbike...)

Pourquoi ? Pour rester en forme ou en complément d'une autre activité pour être plus performant.

Pour qui ? Pour tous, hommes et femmes à partir de 18 ans quelque soit le niveau (avec un certificat d'absence de contre-indication à cette pratique).

Après un échauffement, on attaque un circuit

d'exercices. Les exercices s'enchaînent mais sont courts (1') et très variés, donc on ne se lasse pas et on ne ressent pas de fatigue musculaire, tout ça en musique !

On passe ensuite sur le WOD (workout of the day) un enchaînement d'exercices très rapide: 25" d'effort 15" de récup' entre chaque et on répète 3 fois, en cercle, on se voit les uns les autres, c'est très motivant et toujours en musique !

Nico, le responsable d'activité, adapte les exercices en fonction du niveau de chacun, il corrige les postures et dispense des conseils à la demande.

C'est quand ? Le lundi à 18h.

La boxe

Entretien avec Typhaine, le responsable de l'activité, titulaire du brevet de moniteur fédéral premier degré.

Pourquoi as-tu choisi la boxe Thaï ?

J'ai choisi la boxe thaï parce que pour moi c'est le style de boxe le plus complet car on utilise 8 armes (poings, pieds, genoux et les coudes).

Depuis quand pratiques-tu cette discipline ?

Cela fait bientôt 7 ans que je suis dans les sports de combats, j'ai commencé par 2 ans de MMA puis j'ai enchaîné sur 3 ans de kickboxing/boxe thaï et pour finir ça fait 2 ans que je me suis orienté plus sur

de la boxe anglaise.

Pourquoi choisir ce sport ?

Car c'est la boxe la plus complète, on utilise tout son corps et cela permet de renforcer tous les muscles mais aussi son endurance. Avec la pratique de la boxe thaï (Muay thaï), on gagne en cardio, souplesse, explosivité et les frappes sont plus axées sur le corps et moins dans la tête ce qui rend l'activité accessible à tous.

C'est quand ?

Généralement c'est le mercredi et jeudi de 18h30 à 20h. Nous avons une page Facebook [Boxe cslg Le Blanc](#) où je poste chaque entraînement de la semaine.

■ Par CSLG Le Blanc

LA LIGUE ET VOUS

Assemblée générale de la Ligue CVL

L'assemblée générale ordinaire annuelle 2022 est prévue de se dérouler à l'Unité de Sécurité Civile d'Instruction et d'Intervention de Nogent-le-Rotrou le jeudi 17 novembre.

Au cours de cette réunion annuelle, les rapports d'activité et financier de la saison 2021/2022, ainsi que les objectifs et le budget de la saison 2022/2023 seront présentés aux représentants des clubs et soumis à leur vote.

Compte tenu que le nombre d'élu(e)s au comité directeur, suite au complètement du jeudi 18 novembre 2021, correspond au minimum, il sera fait appel à candidature pour compléter cette instance de gouvernance. Sont attendus des candidat(e)s des clubs de la zone Loiret en particulier, mais aussi des zones Eure-et-Loir, Cher et

Indre. La présence de membres de clubs des différentes zones ne peut qu'être un gage de rayonnement et de diffusion d'information entre la ligue et les clubs.

D'autre part, lors des élections de la mandature 2024/2028 en novembre 2024, plusieurs membres actuels du comité directeur ne se représenteront pas, et le président a annoncé qu'il ne postulerait pas à ce poste. En conséquence, il est souhaitable que de nouveaux membres postulent au comité directeur afin de connaître le fonctionnement de la ligue au cours des 2 dernières années pour assurer la pérennité de l'association régionale.

Aussi, il faut dès à présent rechercher, dans chaque club, les personnes susceptibles d'apporter leurs compétences et connaissances à l'équipe dirigeante de la ligue, et en

particulier des femmes. Il ne faut pas oublier que la ligue est la tête de réseau des associations locales, et qu'à ce titre elle se doit de coordonner les actions inter-associations dans les domaines administratif, culturel, formation et sportif. Actions contenues dans le « Plan de développement Horizon LCVL 2024 », adopté lors de l'assemblée générale du 19 novembre 2020, et déclinées dans les objectifs de la saison.

Plus le nombre de membres de l'équipe sera important et moins de travail sera à la charge de chacun, tout en développant le maximum d'actions au service des associations locales.

Alors bienvenue aux nouveaux membres.

■ Par Yannick VRIGNAUD

Colloque Mixité dans le sport

Le 6 mars 2022, le CROS Centre-Val de Loire a organisé à Chambray-les-Tours le colloque « Mixité dans le sport ».

Parmi les personnalités présentes du mouvement sportif, outre Jean-Louis DESNOUES, président du CROS Centre-Val de Loire, Marie-Françoise POTEREAU, vice-présidente du CNOSEF et bien d'autres.

La ligue était représentée par S.Phoummavongsa, membre du comité directeur et référent féminin de la ligue.

Les débats ont porté sur la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté et sur la très récente loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. Des témoignages de sportives ont aussi éclairé les parcours difficiles des femmes, dans la pratique comme dans les instances de gouvernance ou encore parmi le corps arbitral.

La loi «égalité et citoyenneté» de 2017 a modifié l'article L. 100-1 du code du sport qui précise désormais que «l'égal accès des hommes et des femmes aux activités sportives, sous toutes leurs formes, est d'intérêt général». Force est de constater que la pratique sportive chez les femmes ne cesse de se développer ; entre 2008 et 2012, les licences délivrées à des femmes avaient progressé de 13,43% quand la progression chez les hommes n'était que de 5,81%.

Depuis le début de la décennie, sa promotion est au cœur des priorités du ministère des sports et de nos institutions. Ce même article réaffirme donc la nécessité de favoriser une meilleure représentation des femmes dans le sport ainsi qu'une plus grande valorisation de leurs performances.

Avec la toute récente loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, une feuille de route très

ambitieuse a été établie avec deux objectifs successifs majeurs :

- en 2024 : les structures sportives nationales devront obligatoirement être représentées de manière paritaire ;
- en 2028 : ce sera au tour de toutes les autres instances inférieures, allant jusqu'aux clubs.

A ce jour, avec un peu plus de 150000 licenciés, la part des femmes de la FCD est de 52000, soit 35% mais elles sont encore trop peu nombreuses dans les instances fédérales.

Il faudra faciliter la mise en place de ces futures élues en communiquant sur ces nouvelles obligations légales, il faudra aussi susciter les candidatures des femmes, voilà les challenges qui attendent la FCD, afin que nous dirigeons nos clubs ensemble, c'est bien cela la mixité.

■ Par Sengsouvanh PHOUMMAVONGSA



Voir sur le site
de la ligue

Assemblée générale de la FCD

Après 2 éditions annulées pour cause de pandémie, la ligue et les associations affiliées du Cher ont pu enfin organiser l'assemblée générale fédérale à Bourges les 25 et 26 mars derniers.

Ce sont 240 participants venus de toutes les régions métropolitaines, qui ont participé aux travaux durant leur présence au Palais d'Auron de Bourges.

L'après-midi du vendredi fut réservée à la présentation de partenaires et des travaux des commissions fédérales, tandis que l'assemblée générale se déroulait au cours de la journée du samedi. Les rapports d'activité et financier 2021 ont reçu un

accueil positif des représentants des associations locales et régionales. Il n'en a pas été de même pour le budget 2023, non validé par 2/3 des voix.

Suite à la démission d'Yves GLAZ, en remplacement un nouveau membre a été élu au comité directeur, Isabelle MESSA DELPRAT, les représentants des associations devaient se positionner également à propos de l'élection au poste de président pour les 2 dernières années de la mandature du comité directeur. C'est le Général Anne-Cécile ORTEMANN qui a été élue avec plus de 96% des voix.

Au cours de cette réunion annuelle, plusieurs licenciés et clubs ont été

honorés par la fédération, dont pour la ligue : Michelle FIGWER et Anne-Marie LE FERON du CSA BA Tours, Philippe SERET du CSLG Orléans et Sengsouvanh PHOUMMAVONGSA du CSA Tours Centre au titre des bénévoles méritants, et le CSA de Romorantin et le CNSO d'Orléans au titre du Challenge des clubs.

Un grand merci à la cinquantaine de bénévoles qui ont œuvré du jeudi 24 au dimanche 27 mars pour la pleine réussite de ce rassemblement national après 2 années en visioconférence.

■ Par Yannick VRIGNAUD

Retour en images sur ces 2 journées bien remplies !



Retrouvez prochainement un article complet sur le site de la ligue

En vertu de l'article 7 du modèle de statuts d'un CSA du 1^{er} juillet 2018, seul « le club peut s'affilier à d'autres fédérations sportives ou culturelles, pour permettre à ses adhérents de participer aux compétitions, manifestations ou stages organisés par ses fédérations ».

L'article 2 du modèle de règlement intérieur d'un CSA du 1^{er} juillet 2018 stipule que « La section ou activité n'a pas de personnalité juridique ».

En effet, seule l'association, dont émanent les activités ou sections, a la personnalité juridique, car elle est la seule à être déclarée aux services préfectoraux du département, ou du tribunal d'instance pour les clubs d'Alsace et de Moselle.

Les activités ou sections ne doivent pas être déclarées, car elles ne sont que le démembrement interne de l'association, même si celui-ci est géographique, regroupant les membres de l'association issus d'un même territoire (commune). Elles font parties de l'association « mère » dont elles dépendent et engagent par conséquent sa responsabilité.

L'article 28 du modèle de règlement intérieur d'un CSA mentionne que « Seul le club dispose de la personnalité morale. En conséquence les activités ou sections ne sont pas autonomes et ne peuvent pas s'administrer elles-mêmes (pas de bureau d'activité ou de section comprenant un président, un secrétaire général, un trésorier etc), ni détenir de compte bancaire spécifique au nom de l'activité ou de la section ».

Ceci nécessite que chaque activité ou section soit placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs « responsable(s) », membres de l'association, désignés, en début de saison ou à défaut avant le début de la discipline, par le comité directeur. Désignation(s) consignée(s) dans le procès-verbal de la réunion.

Comptabilité unique

Les activités ou sections n'ont pas de patrimoine propre, les biens matériels, mis à leur disposition, font partie de celui de l'association d'ensemble, au titre des immobilisations mentionnées dans le bilan actif.

Sur le plan financier, l'article 20 du modèle de règlement intérieur d'un CSA mentionne que « L'assemblée générale ordinaire annuelle entend et approuve le rapport d'activité, le compte de résultat, le bilan et le budget prévisionnel dans un délai inférieur à 6 mois à compter de la clôture de l'exercice. Elle fixe le montant de la cotisation annuelle ».

Une activité ou section n'a donc pas d'autonomie financière, elle ne peut que gérer l'enveloppe que l'assemblée générale de l'association aura validée au travers du budget prévisionnel.

D'ailleurs à l'article 30 du modèle de règlement intérieur d'un CSA il est écrit : « En liaison avec le trésorier général, il (le responsable d'activité ou de section) suit la gestion financière de son activité ou de sa section, en conformité avec les statuts et du présent règlement intérieur. », et « en aucun cas la partie financière ne sera abordée au cours de cette réunion générale. Seuls le comité directeur et l'assemblée générale du club sont habilités à se prononcer sur les comptes financiers ».

Si le fonctionnement des sections ressemble parfois à celui d'une association avec un bureau comprenant un président et une assemblée générale de section, attention il ne s'agit que d'une organisation interne contraire au règlement intérieur d'une association pluridisciplinaires, et qui de plus n'a pas de valeur juridique. Ladite section ne disposant pas de la personnalité morale.

La détention d'un compte bancaire spécifique à la section, voire un sous-compte de celui de l'association, ne peut être détenu qu'en fonction d'un montant attribué au titre de l'enveloppe financière validée par l'assemblée générale. En aucun cas, l'activité ou section ne doit avoir sur ce compte une somme d'argent issue des cotisations des pratiquants, voir des manifestations qu'elle organise, acquise au cours des saisons précédentes. A chaque 31 août, le solde de fin de saison doit être versé intégralement sur le compte de l'association.

Le relevé de la banque au 31 août devant comptabiliser la TOTALITE de l'actif circulant du compte courant de

l'association. Seul document permettant au(x) contrôleur(s) interne(s) de vérifier l'exactitude du bilan actif. Les sections ne doivent pas détenir de Livret ne disposant pas de la personnalité morale.

En aucun cas, l'actif circulant du bilan ne doit être la somme des relevés des sous-comptes, car il n'y a qu'une association, et donc qu'une comptabilité.

Au 31 août, les liquidités (monétaires) doivent être également intégrées dans la caisse de l'association. Le relevé de la caisse, chaque 31 août, devant figurer dans le « Registre d'inventaire fiscal » avec le livre journal, ou la plaquette en cas d'utilisation d'un logiciel, le compte de résultat et le bilan, ainsi que le quitus ou non-quitus du ou des contrôleurs internes.

Activité et non section

Toutefois, au 1^{er} tiret de l'article 3 du modèle des statuts d'un CSA, il est écrit : « de promouvoir, développer, animer, enseigner, encadrer, organiser et contrôler des activités physiques, sportives, artistiques et culturelles au profit des personnels relevant du ministère de la défense, de la gendarmerie nationale et leurs familles, que ces activités soient à visée de compétition, de loisir, ou de pratique éducative et sociale ».

Ceci suppose donc que chaque association affiliée à la Fédération des Clubs de la Défense, met en place des activités et non des sections. Le mot section est utilisé la plupart du temps par les associations omnisports, car chaque discipline est une association déclarée ayant sa gouvernance, ses instances dirigeantes, sa comptabilité et la personnalité morale. Mais dans ce cas, les statuts diffèrent du modèle d'un CSA du 1^{er} juillet 2018, particulièrement au niveau des droits de vote où se sont les représentants des sections qui sont les électeurs, avec un calcul de voix qui ne respecte pas la règle : 1 adhérent = 1 voix.

Alors, relisez vos statuts et règlement intérieur et mettez votre fonctionnement en harmonie avec les textes juridiques et de fonctionnement.

■ Par Yannick VRIGNAUD